

## **Les retraites Macron , c'est l'arnaque du siècle, pour nous c'est encore et toujours non !**

Lorsque le premier ministre commence son allocution pour dire qu'il connaît la « culture de la lutte » nous sommes les premier.e.s à l'approuver : nous savons en effet que son gouvernement lutte quotidiennement pour protéger les dominant.e.s et permettre aux véritables privilégié.e.s d'engranger toujours plus de profits. Il a beau dire qu'il ne veut pas de « rapport de force » ce n'est pas à lui d'en décider mais plutôt à nous qui avons déjà commencé, depuis le 5 décembre, le combat pour la justice sociale.

**De notre point de vue, il est évident que ces annonces confirment bien les raisons de notre colère :  
la lutte ne fait donc que commencer !**

**Le nouveau régime par points n'est en aucun cas un progrès** et le chef du gouvernement l'avoue sans sourciller : « il s'agit d'inciter les français à travailler plus longtemps ! ». L'âge légal de départ à la retraite est maintenu à 62 ans « si le parcours de vie le permet » autrement dit on pourra toujours se retirer mais pour une pension misérable... Pas étonnant qu'on élabore un autre âge, dit d' « équilibre » fixé, lui, à 64 ans. **On peut le dire sans hésiter : l'âge du départ à la retraite vient (une fois de plus) d'être repoussé !**

**Pour le reste les annonces ne surprennent pas vraiment** : le Premier Ministre tente un coup en parlant de l'alignement des hommes politique sur les autres citoyen.ne.s grâce à l'universalité de ce nouveau système (essayons de comparer les revenus des député.e.s et des enseignant.e.s, démagogie quand tu nous tiens!). La disparition des régimes dits spéciaux (2 % des actifs.ves) est présentée comme le summum de l'égalité. Les précaires seront protégé.e.s (lol), les femmes seront les grandes gagnantes de cette réforme (re-lol) même si le rattrapage des salaires sera un « chemin long » (il n'annonce d'ailleurs aucune date).

**La transition vers ce nouveau régime contribue à la division des travailleurs.euses :**

- génération 2004 qui entrera directement dans le nouveau régime
- génération antérieure à 1975 qui reste dans l'ancien système mais encore potentiellement touchée par l'âge pivot mis en place dès 2027
- pour les autres cela reste flou et les anciennes règles sont conservées jusqu'en 2025

Cela va donc accentuer les antagonismes entre collègues de travail au sein des entreprises sans parler de l'individualisation qui grandira par l'intermédiaire du système à points...

**En ce qui concerne les personnels de l'Éducation, secteur parmi les plus mobilisés cette dernière semaine :**

Une loi devra garantir les « mêmes niveaux de retraites que dans toute la fonction publique » et une revalorisation des revenus sera « progressive à partir de 2021 ». Des discussions auront lieu avec les représentant.e.s des personnels jusqu'à l'été 2020... Et c'est tout... Aucune réponse concrète, aucun chiffre à propos des revalorisations (salaires, primes?), on renvoie la balle à Blanquer et c'est terminé !

Comme constaté précédemment les retraites des profs ne seront plus calculées sur les 6 derniers mois mais sur toute la carrière. Nous savons pertinemment pourtant qu'il faudrait des revalorisations salariales de plusieurs centaines d'euros par mois sur des années pour compenser le changement de calcul. Au passage il ne parle que des enseignant.e.s mais oublie encore toutes les autres catégories de personnels.

**Autant dire que les raisons de continuer et d'amplifier la mobilisation sont plus que criantes,  
Nous ne sommes pas dupes, nous n'avons aucune raison de stopper notre mouvement, le  
combat ne fait que commencer et nous avons déjà pris la rue !**

